

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Trois mois... Six mois... Un an...

INSERCTIONS: Annonces... Réclamations... Faits divers...

BOURSE DE PARIS DU 17 JANVIER Cours à terme de 1 h. 21 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM...

Table with columns: VALEURS, Cours du jour, Cours précéd. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE PARIS Service gouvernemental. Table with columns: VALEURS, 17 JAN., 16 JAN.

Bourse de Paris Service particulier du Journal de Roubaix. Table with columns: VALEURS, 17 JAN., 16 JAN.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 17 janvier. Change sur Londres, 4.84 00; change sur Paris, 5.17 50, 100...

DEPECHE COMMERCIALES HAVRE, 17 janvier. Ventes 1,000 b. Tendence en hausse. Liverpool, 17 janvier. Ventes 10,000 b. Marché satisfaisant...

ROUBAIX, le 17 JANVIER 1879

Bulletin du jour

Le programme du Cabinet, lu hier aux Chambres, et dont le télégraphe vient de nous transmettre une analyse sommaire, ne contentera personne.

Après les avis de Constantinople, le gouvernement turc songerait à recourir à un emprunt forcé à l'intérieur, dans le cas où il ne pourrait pas se procurer autrement de l'argent.

L'INCENDIAIRE

PAR ELIE BERTHET XXV NOEL LETELLIER (Suite)

— Ma foi dit le brigadier de gendarmerie, ce M. Noël est un lapin du premier numéro ! — Et il réussira ! s'écria Grivet; je lui ai vu faire des choses encore plus étonnantes...

leurs yeux. Aussi, tandis qu'au Sénat la lecture de cette communication gouvernementale était accueillie avec une sympathie relative, à la Chambre elle ne rencontrait qu'indifférence.

Lundi d'ailleurs, si d'ici là le ministère ne se décide pas à une retraite dérisoire, il est plus que probable qu'à la suite de l'interpellation déposée hier par M. Sénard, tous les expédients seront inutiles et que le cabinet sera forcé dans ses derniers retranchements.

Les conservateurs n'ont pas à intervenir; ils ne peuvent que s'attrister de la direction qui va être fatalement imposée au pouvoir; des perturbations que l'on promet, de celles qui surviendront et des compromissions déplorables auxquelles se laisseraient entraîner des hommes que l'on persistait à regarder comme incapables de certaines défaillances.

Les difficultés dont le rejet du traité de commerce franco-italien menaçait nos rapports commerciaux avec la péninsule sont heureusement applanies par l'adoption d'un modus vivendi sur la base de la clause de la nation la plus favorisée.

Le traité définitif, mais ils continueront au sujet d'un modus vivendi pour 1879, sur les mêmes bases que celui qui a été décliné avec notre pays.

Le Morning Advertiser, dans une dépêche de Quetta, annonce que le général Primrose a reçu l'ordre d'avancer vers Ghazni avec la première division.

D'après les avis de Constantinople, le gouvernement turc songerait à recourir à un emprunt forcé à l'intérieur, dans le cas où il ne pourrait pas se procurer autrement de l'argent.

— Jean, lui dit Noël d'un ton sévère pourquoi êtes-vous ici? Vous deviez encore garder la chambre pendant plus de quinze jours...

— Je vous assure, monsieur Noël, que je me sens fort bien... Mais vous pouvez me rassurer, vous pouvez recasser mes os mal raccommodés, j'ai voulu être là pour vous empêcher de faire une nouvelle sottise, si c'est possible.

Noël n'eut pas la force de malmener davantage une affection si sincère et si dévouée. Après avoir jeté un dernier regard sur Hector qui multipliait les signes de détresse, il se mit en devoir de réaliser sa généreuse pensée.

— M. Sénard, dit-il au maire et aux autres personnes notables qui l'entouraient, vous vous exagérez les difficultés d'une pareille tâche. Je suis habitué aux ascensions de ce genre et je réussis...

Rustem Bey, le ministre de la guerre de Tunis.

Déclaration du Gouvernement.

Voici le texte de la déclaration du gouvernement prononcée, à la séance d'hier, par M. de Marcère, ministre de l'intérieur: Les élections pour le renouvellement partiel du Sénat constituent une nouvelle et éclatante adhésion à la politique républicaine.

Le Gouvernement y trouve une approbation et un encouragement pour la politique qu'il a suivie depuis un an; mais chaque année apporte de nouvelles questions. Le pays souhaite passionnément la paix pourvu qu'elle ne coûte rien à la dignité.

La participation de la France au traité de Berlin a été prudente et digne. L'exécution intégrale du traité de Berlin sera poursuivie sans que la France renonce à sa liberté d'action.

En ce qui concerne la politique intérieure du pays, les actes accomplis en 1871 ont laissé une vive impression dans les âmes sans exclure la commémoration qui peut s'adresser à un certain nombre de condamnés. Déjà, de nombreuses grâces ont été accordées, une loi nouvelle pourra permettre de les élargir.

Le Gouvernement tiendra la main à l'observation des lois qui régissent les rapports entre la société civile et la société religieuse.

En ce qui concerne les fonctionnaires, le Gouvernement se montrera inexorable contre ceux qui attaqueraient ou dénigreraient la République qu'ils sont appelés à servir.

Divers projets de loi qui touchent à des intérêts pressants, comme celui du tarif général des douanes, sont soumis aux Chambres; il est urgent que ce dernier soit voté le plus promptement possible, afin que la politique commerciale de la France soit fixée pour l'avenir.

Les traités avec la Belgique et l'Angleterre sont dénoncés et expireront en même temps que les autres; la France recouvrera sa liberté d'action. Elle en usera sans se départir des principes qui, depuis plusieurs années, ont donné un si grand développement aux affaires.

L'enseignement professionnel sera l'objet de la sollicitude du Gouvernement et un institut professionnel sera établi au Champ-de-Mars.

Les grands travaux dont le programme a été approuvé par la Chambre vont entrer dans la période d'exécution si les conventions avec les grandes compagnies sont adoptées.

La situation financière s'améliore chaque année: Les excédents des dernières années s'élevaient à 170 millions. On a pu faire des travaux productifs ou réduire, ou supprimer certains impôts. Un projet abaissera la patente de 900,000 commerçants.

La confiance publique est telle que les emprunts nécessaires sont contractés aux taux les plus avantageux. Ces heureux résultats sont produits malgré une crise industrielle qui a pesé douloureusement sur une partie de nos nationaux.

Il y a lieu de compléter l'œuvre de réorganisation militaire par diverses lois en élaboration, notamment l'état-major et la gendarmerie. La loi sur les grands commandements sera rigoureusement appliquée (Mouvement).

proché, autant que possible, de celui de la mère Patrie.

Le projet de loi sera présenté pour régler la situation de l'Algérie. Une loi municipale, une loi sur les associations syndicales seront également soumises aux Chambres.

Le ministre de l'instruction publique demandera que la collation de grades soit entièrement confiée à l'Etat (Très-bruit) et que l'instruction primaire soit obligatoire.

Le temps est venu d'exiger l'égalité des brevets de capacité, mais un délai pourra être accordé aux instituteurs pour se mettre en mesure.

Un projet de loi sera présenté pour augmenter le nombre des conseillers d'Etat. (Mouvement.)

Un autre projet est relatif à des réformes judiciaires de toutes les questions qui vont être soumises aux Chambres, il n'y en a pas une qui ne soit grave et ne mérite toute la sollicitude du Parlement; il s'agit de réorganiser le tribunal de commerce et le gouvernement compte sur sa confiance. (Mouvements divers.)

La Loterie Nationale.

Les journaux de Paris continuent la campagne entreprise contre les étranges mesures arrêtées par M. Girard, au sujet du catalogue de la Loterie et de la publication des listes des numéros gagnants.

La France résume les faits ainsi: Le 8 novembre, on annonce que c'est par les soins de l'administration que sera imprimé, publié et vendu le catalogue de la Loterie nationale avant le tirage.

Tout le monde comprend, en conséquence que l'administration prend le travail à sa charge. De là peu de concurrents.

A ceux qui néanmoins se présentent, on explique que l'impression du catalogue est destinée à mettre dans le domaine public toutes les indications relatives aux lots, avant le tirage, opération commerciale dont les bénéfices doivent être limités.

Les traités avec la Belgique et l'Angleterre sont dénoncés et expireront en même temps que les autres; la France recouvrera sa liberté d'action. Elle en usera sans se départir des principes qui, depuis plusieurs années, ont donné un si grand développement aux affaires.

Les grands travaux dont le programme a été approuvé par la Chambre vont entrer dans la période d'exécution si les conventions avec les grandes compagnies sont adoptées.

La situation financière s'améliore chaque année: Les excédents des dernières années s'élevaient à 170 millions. On a pu faire des travaux productifs ou réduire, ou supprimer certains impôts. Un projet abaissera la patente de 900,000 commerçants.

La confiance publique est telle que les emprunts nécessaires sont contractés aux taux les plus avantageux. Ces heureux résultats sont produits malgré une crise industrielle qui a pesé douloureusement sur une partie de nos nationaux.

Il y a lieu de compléter l'œuvre de réorganisation militaire par diverses lois en élaboration, notamment l'état-major et la gendarmerie. La loi sur les grands commandements sera rigoureusement appliquée (Mouvement).

La marine est en voie de réorganisation et le régime des colonies sera rap-

proché, autant que possible, de celui de la mère Patrie. Le projet de loi sera présenté pour régler la situation de l'Algérie.

Le ministre de l'instruction publique demandera que la collation de grades soit entièrement confiée à l'Etat (Très-bruit) et que l'instruction primaire soit obligatoire.

Le temps est venu d'exiger l'égalité des brevets de capacité, mais un délai pourra être accordé aux instituteurs pour se mettre en mesure.

Un projet de loi sera présenté pour augmenter le nombre des conseillers d'Etat. (Mouvement.)

Un autre projet est relatif à des réformes judiciaires de toutes les questions qui vont être soumises aux Chambres, il n'y en a pas une qui ne soit grave et ne mérite toute la sollicitude du Parlement; il s'agit de réorganiser le tribunal de commerce et le gouvernement compte sur sa confiance. (Mouvements divers.)

La Loterie Nationale.

Les journaux de Paris continuent la campagne entreprise contre les étranges mesures arrêtées par M. Girard, au sujet du catalogue de la Loterie et de la publication des listes des numéros gagnants.

La France résume les faits ainsi: Le 8 novembre, on annonce que c'est par les soins de l'administration que sera imprimé, publié et vendu le catalogue de la Loterie nationale avant le tirage.

Tout le monde comprend, en conséquence que l'administration prend le travail à sa charge. De là peu de concurrents.

A ceux qui néanmoins se présentent, on explique que l'impression du catalogue est destinée à mettre dans le domaine public toutes les indications relatives aux lots, avant le tirage, opération commerciale dont les bénéfices doivent être limités.

Les traités avec la Belgique et l'Angleterre sont dénoncés et expireront en même temps que les autres; la France recouvrera sa liberté d'action. Elle en usera sans se départir des principes qui, depuis plusieurs années, ont donné un si grand développement aux affaires.

Les grands travaux dont le programme a été approuvé par la Chambre vont entrer dans la période d'exécution si les conventions avec les grandes compagnies sont adoptées.

La situation financière s'améliore chaque année: Les excédents des dernières années s'élevaient à 170 millions. On a pu faire des travaux productifs ou réduire, ou supprimer certains impôts. Un projet abaissera la patente de 900,000 commerçants.

La confiance publique est telle que les emprunts nécessaires sont contractés aux taux les plus avantageux. Ces heureux résultats sont produits malgré une crise industrielle qui a pesé douloureusement sur une partie de nos nationaux.

Il y a lieu de compléter l'œuvre de réorganisation militaire par diverses lois en élaboration, notamment l'état-major et la gendarmerie. La loi sur les grands commandements sera rigoureusement appliquée (Mouvement).

La marine est en voie de réorganisation et le régime des colonies sera rap-

M. Decrais, président de la Giroude, trésorier-payeur général du Loiret. On parle également de nommer trésorier-payeur général M. Paul Fabre préfet de la Savoie.

Des comités républicains permanents fonctionnent aujourd'hui dans un grand nombre d'arrondissements. Ils se consacrent même pas de livrer aux journaux les procès-verbaux de leurs séances et délibérations. J'ai quelques uns de ces procès-verbaux sous les yeux.

On voit que nous marchons grand train aux façons d'agir de 1793. Jurisprudence républicaine et officieuse.

On lit dans le National: La conférence des avocats, réunie sous la présidence de M. Carlier, membre du Conseil de l'ordre, a discuté samedi la question suivante: « Le refus persistant du mari de laisser à sa femme la liberté nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs religieux est-il une cause suffisante de séparation de corps? »

« La conférence, ne négligeant aucune occasion de montrer les sentiments réactionnaires et cléricaux qui animent la majorité de ses membres, s'est prononcée pour l'affirmative. »

Tous nos compliments au « juris consulte » suivant le cœur de M. de Marcère qui a eu l'aplomb d'écrire ces lignes: « Du moment qu'il s'agit de « cléricisme », c'est, entre les feuilles radicales, un steple-chase à la plus forte bêtise.

Ainsi, la Marsaillaise annonçait hier, avec fracas l'arrestation à Bordeaux, d'un individu inculpé de meurtre et qui serait, assure-t-elle, « vice-président du clergé catholique. »

Pour juger de la prospérité actuelle, il faut lire les renseignements suivants publiés dans la chronique agricole et commerciale du National.

« Nos marchés français commencent à voir apparaître en quantités plus nombreuses les blés de la dernière récolte. Par suite de l'humidité, la qualité de ces blés est tellement défectueuse, que la mouture n'en offre que des prix dérisoires. Les cours pratiqués varient de 23 à 27 fr. les 100 kilos. On peut juger par là de la situation de la culture.

Cependant, bien que la perspective d'une mauvaise récolte pour cette année s'affirme tous les jours d'avantage, elle vend ce qu'elle peut vendre pour se faire de l'argent. Profondément découragée par ce qui se passe aujourd'hui, elle s'inquiète de l'avenir qui est plus sombre encore.

« A Paris la situation commerciale devient écumante. Les affaires en tous articles sont impossibles, et le fabricant, soit qu'il produise de la farine, de l'huile, de l'alcool ou du sucre, est certain de perdre sur sa fabrication, que la concurrence étrangère l'empêche d'écouler. »

Ces constatations viennent confirmer l'exposé fait de notre situation agricole dans le discours prononcé au Sénat par M. Jahan. Cet orateur montrait « que les frais de la culture augmentaient sans cesse, que les bras manquaient dans les campagnes, et que sur certains points des départements du centre, il avait été presque impossible de finir la moisson. En même temps que l'agriculture souffrait de l'accroissement des frais, le prix du blé s'avilissait tous les jours, et on s'en étonne d'autant plus que la récolte de l'année a été assez médiocre. M. Jahan

permettraient de se hisser plus haut. Ce travail, lent et pénible, provoquait parfois des éboulements partiels; de grosses pierres tombaient dans l'abîme de l'un ou de l'autre côté. Souvent aussi la fumée environnait Noël et l'obligeait de rester couché sur le ventre, en se cramponnant à la muraille. Mais, quand les tourbillons s'élevaient dissipés, on le voyait redresser aussitôt et reprendre sa tâche avec une ardeur, une opiniâtreté, un mépris du danger, bien dignes d'admiration.

Pendant qu'il rampait sur ce pignon perfide, où le moindre faux mouvement pouvait déterminer une chute mortelle, ses deux amis l'observaient d'en bas, avec une perplexité croissante. Grivet était très-pâle; la sueur ruisselait sur son front, et son cœur battait avec violence. Il se disait à lui-même: — J'ai en tort de le pousser... Il est mieux valu que l'autre reste où il est... A présent si M. Noël tombe, je me mettrais dessous pour qu'il m'écrase en tombant.

Quant à Jean Rabaut, il s'était agenouillé au moment où Noël s'avançait sur la pente, et il murmurait une prière qu'interrompaient des sanglots. Il n'avait plus le courage de regarder en l'air, quand une nouvelle clameur, poussée par les assistants, l'avertit que le hardi jeune homme touchait enfin la cime du pignon. En effet, le taupier, s'étant décidé à lever les yeux, aperçut Noël sur l'étroite plate-forme où se trouvait Hector de Lovedy.

(A suivre)